

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

PROJET

*Comité de parents
de la Commission
scolaire Marie-
Victorin*



Table des matières

Mot du président.....	2
Fonctions et Membres du Comité de parents.....	3
Membres du Comité exécutif.....	4
Calendrier 2015-2016 des séances.....	5
Principales réalisations.....	6
Autres actions.....	9
Conclusion.....	11
Bilan Financier – Annexe «A»	

PROJET

MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de déposer aujourd'hui le rapport d'activités du Comité de parents pour l'année 2015-2016. Ce fut une année bien remplie pour les parents de la Commission scolaire Marie-Victorin. Les dossiers à discuter étaient nombreux et les parents ont toujours répondu présents quand leurs participations étaient sollicitées.

Je remercie les membres du comité exécutif pour leur support tout au long de l'année ainsi que les parents-commissaires qui ont fait rapport au comité de parents des différentes décisions prises au Conseil des commissaires. Des sous-comités ont vu le jour durant l'année afin d'étudier et de recommander des orientations pour les parents.

Je remercie les membres de la direction générale de la Commission scolaire pour leur disponibilité et plus particulièrement, madame Sylvie Caron, qui fait le lien entre le comité de parents et la direction générale.

Je remercie tous les parents qui se sont impliqués soit au Comité de parents, soit au sein des conseils d'établissement, et d'avoir été les porte-parole de tous les parents dans la présentation de différents dossiers, et tous les parents qui ont apporté leur aide et leur soutien aux élèves.

Pour terminer, malgré toutes les petites situations particulières et ajustements qu'on a dû traverser durant cette année scolaire, il est agréable de constater que de nombreux parents ont une grande motivation à promouvoir la place des parents ainsi que leur contribution à la réussite des élèves.



Jacques Seminario
Président

FONCTIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Selon l'article 192 de la *Loi sur l'instruction publique*, les fonctions du Comité de parents sont de:

- Promouvoir la participation des parents aux activités de la Commission scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire;
- Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la Commission scolaire;
- Transmettre à la Commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA);
- Donner son avis à la Commission scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre.

MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents de la CSMV est composé de 61 représentants d'écoles et d'un représentant du Comité consultatif des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCÉHDAA). Quatre établissements n'ont pas nommé de représentants lors de l'Assemblée générale annuelle. Ce sont : l'École du Tournesol, l'École spécialisée des Remparts, l'École Lajeunesse et l'École Paul-de-Maricourt.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Président

Jacques Seminario, École Jacques-Rousseau

Vice-présidente

Ida Francoeur, École Gérard-Filion

Directrice

Hélène Garon, École internationale de Greenfield Park

Directrice

Catherine Sauvé, École du Jardin-Bienville

Directeur

Stéphane Lambert, École Jacques-Ouellette

Directeur

Nicolas Brosseau, École Bel-Essor

Secrétaire de l'exécutif / Nicola Grenon, École Christ-Roi

Trésorier / Joseph Diémé, École d'Iberville

Parent-commissaire PRIMAIRE / Valérie St-Laurent, École des Saints-Anges¹

Parent-commissaire PRIMAIRE / Yanick Cyr, École du Curé-Lequin²

Parent-commissaire SECONDAIRE / Bruno Marcoux, École secondaire St-Edmond

Parent-commissaire ÉHDAA / Michel Rocheleau

Parent-commissaire sans désignation / Nicolas Brosseau, École Bel-Essor³

Comité consultatif du transport / David Jean Valcke, École Gaétan-Boucher

Représentant FCPQ – 1^{er} délégué / Serge Lefebvre, École régionale du Vent-Nouveau

Représentante FCPQ – 2^e déléguée / Ida Francoeur, École Gérard-Filion

¹ Valérie St-Laurent a démissionné de son poste le 15 février 2016.

² Yanick Cyr a été désigné parent-commissaire Primaire lors de la séance du Comité de parents du 14 mars 2016, il était auparavant parent-commissaire sans désignation.

³ Nicolas Brosseau a été assermenté parent-commissaire sans désignation lors du Conseil des commissaires du 23 mars 2016.

CALENDRIER 2015-2016 DES SÉANCES

L'assemblée générale et les séances régulières du Comité de parents se tiennent au Centre Marie-Victorin 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle Flore laurentienne à 19 h 15 (1e étage). Les séances du Comité exécutif se tiennent dans la salle Aster – 3^e étage, à 19h15.

Séances régulières du Comité de parents Salle Flore Laurentienne (1^{er} étage)	Séances du comité exécutif Salle Aster – 3^e étage
5 octobre 2015 (Assemblée générale)	8 octobre 2015
20 octobre 2015	5 novembre 2015
16 novembre 2015	3 décembre 2015
14 décembre 2015	14 janvier 2016
18 janvier 2016	4 février 2016
15 février 2016	7 mars 2016
14 mars 2016	7 avril 2016
18 avril 2016	28 avril 2016
9 mai 2016	26 mai 2016
6 juin 2016	

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Comité de parents a été consulté sur les sujets et les documents auxquels il doit émettre son avis, notamment:

- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSMV 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 et la liste des écoles et des centres;
- La répartition des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2016-2017;
- École PEI du Vieux-Longueuil – Critères pour le choix des élèves;
- Les calendriers scolaires 2016-2017 au primaire et au secondaire;
- Le renouvellement du mandat du protecteur de l'élève;
- La politique sur les services de garde en milieu scolaire;
- La politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation des jeunes dans les écoles de la CSMV pour l'année 2016-2017;
- Le renouvellement pour l'école Félix-Leclerc aux fins d'un projet particulier de formation en arts ;
- La division du territoire en districts dans le cadre du Projet de loi 86.

De plus, le Comité de parents a dû mettre les bouchées doubles et s'impliquer activement dans deux dossiers de grande importance :

- Le plan d'organisation scolaire (POS) au préscolaire et primaire;
- Le Projet de loi 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.

Le plan d'organisation scolaire (POS) au préscolaire et au primaire

Le Plan d'organisation scolaire (POS) au primaire 2016 se trouve parmi les grands chantiers 2015-2016 de la Commission scolaire Marie-Victorin. Celui-ci vise à élaborer un plan directeur portant sur l'organisation de nos services au préscolaire et au primaire en tenant compte, notamment, du portrait de notre territoire et des besoins de nos élèves qui ont évolué au fil des ans. Ce plan déposé au Comité de parents le 20 octobre 2015 a été adopté le 28 janvier 2016 par le Conseil des commissaires. C'est à la suite d'une vaste consultation et d'une réflexion concertée avec le milieu qu'a vu le jour cet important plan qui guidera nos priorités pour les prochaines années. Grâce à ce plan, la CSMV souhaite mettre en place une offre de

services au primaire qui répondra aux besoins et aux intérêts de nos élèves actuels et à ceux des générations futures. Son application débutera dès la rentrée 2016 et se poursuivra sur plusieurs années, et ce, en raison d'importants projets de construction et d'agrandissement d'écoles qui sont en cours ou qui le seront dans les prochaines années.

Le Comité de parents et les conseils d'établissement des écoles visées par les hypothèses soumises ont été consultés sur des transferts d'élèves, des constructions d'écoles, des changements de vocation de certaines écoles et de nouvelles vocations pour d'autres écoles. Le Comité de parents et le comité exécutif ont participé activement aux différentes rencontres de consultation et d'information, et aujourd'hui, même s'il reste des décisions à venir, on peut dire mission accomplie et les parents ont été et seront bien représentés.

Projet de loi 86

Déposé en décembre 2015 pour adoption en mai 2016, ce projet de loi a vu trois ministres se succéder et ne verra vraisemblablement pas le jour. Un sous-comité formé de volontaires du Comité de parents avait été formé pour rédiger un mémoire qui a été présenté en commission parlementaire le 8 mars 2016 par Jacques Seminario, Serge Lefebvre et Nicola Grenon. Les parents espéraient beaucoup de ce projet de loi qui enfin reconnaissait la compétence des parents dans la gouvernance des Conseils scolaires.

D'ailleurs le 13 mai 2016, le nouveau ministre de l'Éducation et de la Famille, Sébastien Proulx, a accordé une entrevue à La Presse dans laquelle il confirme abandonner le projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire déposé par François Blais en décembre dernier. Il déposera un nouveau projet de loi, plus court, d'ici la fin de la session parlementaire, le 10 juin dans lequel il y reprendra essentiellement les « éléments porteurs qui ont fait consensus » comme la décentralisation des pouvoirs vers les écoles. « Le choix de revenir avec un nouveau projet de loi qui exclut la question de la démocratie scolaire, c'est surtout pour ne pas se diviser ».

Parmi les autres réalisations accomplies,

— **Sondage portant sur les impacts des compressions budgétaires**

Le Comité de parents de la CSMV a mené un sondage sur les compressions budgétaires afin de connaître les impacts tangibles des coupures de 2015 du Ministère de l'Éducation (et incidemment de la Commission Scolaire Maire-Victorin) sur le fonctionnement des écoles respectives de chaque représentant.

– **Mémoire portant sur la communication et la participation des parents au sein de la Commission scolaire Marie-Victorin**

Le sous-comité Communications-Parents a été créé lors de la séance du comité de parents tenue le 18 janvier 2016. Proposé en collaboration par Ida Francoeur et Nicolas Brosseau, Nora Hank et Maryse Villeneuve, ce sous-comité s'est rencontré à quatre occasions depuis cette date afin de produire un mémoire dans lequel sont élaborées des stratégies et des recommandations pour favoriser la communication et l'échange d'informations avec les parents qui ont un enfant fréquentant un établissement de la CSMV et l'implication de ceux-ci. Le sous-comité a aussi discuté avec Hervé Charbonneau, Conseiller à la recherche et au développement – Formation et service-conseils, de la Fédération des Comités de Parents du Québec.

– **Mémoire du sous-comité ÉHDAA – Transport portant sur le transport avec des besoins particuliers**

Nicolas Brosseau relate que le transport scolaire peut être source d'anxiété pour les élèves HDAA et est aussi l'endroit où l'élève peut être vulnérable. Sans oublier les incidents qui peuvent nuire à la sécurité des élèves et des chauffeurs comme les troubles du comportement. D'où la pertinence de mettre en place un protocole d'informations. L'objectif du sous-comité est de faire des recommandations afin d'améliorer la situation du transport scolaire. Recommandations et protocoles seront présentés au comité EHDAA qui déterminera la suite de leur pertinence afin de les présenter à la CSMV.

Évaluation du fonctionnement

Le comité a introduit un nouveau processus d'autoévaluation pour analyser sa performance, notamment en ce qui concerne la tenue des réunions et l'établissement de ses objectifs.

AUTRES ACTIONS

Parmi les autres actions en 2015-2016 du Comité de parents, notons:

- Une séance d'information s'est tenue le 5 octobre 2015 avec pour objectifs d'expliquer la structure scolaire pour avoir une vue d'ensemble de l'organisation; d'expliquer le rôle des principaux intervenants au sein de l'organisation et d'informer les membres du Comité de parents sur leur rôle et leur pouvoir.
- La participation de 13 représentants du Comité de parents au Congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) sous le thème « L'école publique : une œuvre collective – Ensemble, on s'implique! ».
- La participation des délégués FCPQ aux rencontres nous expose aux réalités des autres commissions scolaires de la province. Ce forum est essentiel au partage d'information entre commissions scolaires.
- Dans le cadre des prix Reconnaissance de la FCPQ :
 - Le Comité de parents a remis des certificats de reconnaissance aux six(6) candidatures présentées par les conseils d'établissement: Geneviève D'Amour, Jane Roundell, Jean-Luc Lafleur, Karine Giroux, Nathalie Desrosiers et Sophie Aucoin. Félicitations à tous ces parents pour leur implication remarquable.
 - Le prix Reconnaissance – Engagement a été décerné à monsieur Jean-Luc Lafleur et une mention spéciale dans le cadre du Prix Reconnaissance – Réussite a été décernée à Madame Jane Roundell.

Le Comité de parents a rencontré mensuellement des représentants de la Commission scolaire, soit Mme Sylvie Caron ou une personne chargée de la représenter, dans le but de maintenir le partenariat entre la Commission scolaire et le Comité de parents. Plusieurs échanges d'information ont eu lieu sur les sujets et les interrogations des parents concernant les défis qu'ils vivent dans leurs milieux, notamment :

- La politique des services de garde
- La politique de transport
- Les terrains contaminés
- La construction de nouvelles écoles

- Le budget
- Les changements dans la gouvernance de la CSMV

Ida Francoeur, la représentante du Comité de parents au CCSÉHDAA nous a informés sur les problématiques et les réalités des élèves ÉHDAA ainsi que sur les services offerts par la Commission scolaire pour soutenir cette clientèle. Continuer à favoriser une bonne communication entre le comité de parents et le comité CCSÉHDAA et le soutenir dans son développement.

Yanick Cyr, représentant de l'École du Curé-Lequin, a été désigné parent-commissaire au primaire en remplacement de madame Valérie St-Laurent, qui a remis sa démission le 15 février 2016; Nicolas Brosseau, représentant de l'École Bel-Essor a été élu parent-commissaire sans désignation en remplacement de Yanick Cyr.

FORMATION

L'Exécutif du Comité de parents croit fermement en l'importance d'offrir des formations et des conférences de qualité ainsi que de promouvoir le congrès de la FCPQ. Ce sont d'excellentes opportunités pour les parents de la Commission scolaire de pouvoir aller chercher des outils.

Une formation a été offerte à tous les membres des conseils d'établissement de la CSMV le lundi 8 février 2016 par un agent de formation de la FCPQ sous le thème « Le projet éducatif et le plan de réussite »; ce thème vise à trouver des réponses aux questions telles que : Comment démêler tous ces éléments que l'on retrouve dans la *Loi sur l'instruction publique*? Surtout, comment donner au projet éducatif et au plan de réussite une portée significative dans l'école et dans l'éducation de nos enfants?

CONCLUSION

Le gouvernement en déposant son projet de loi 86 nous a permis, pour un moment de vivre une belle espérance vers une responsabilité accrue pour les parents dans le système d'éducation. L'abandon de l'adoption du projet de loi dans sa phase initiale ne doit pas nous décourager car le chemin vers des changements est déjà tracé et il reste au gouvernement d'avoir une volonté d'aller jusqu'au bout dans ces changements qui sont bien reçus par les parents. Il faut continuer à prendre notre place et espérer que la prochaine fois sera la bonne.

Lors de notre passage à la Commission parlementaire et en échangeant avec les gens de la FCPQ nous avons constaté que certains comités de parents ont fait de grands pas afin d'améliorer la présence et l'influence des parents dans leur commission scolaire. Voici ces orientations qui pourraient être discutées pour les prochaines années :

- 1- La présence des parents dans les comités de sélection pour des cadres supérieurs et dans le comité de répartition des ressources;
- 2- La présence de la présidence du comité de parents à titre de parent-commissaire au Conseil scolaire.

Le Projet de loi 86 nous orientait dans cette direction en voulant augmenter la place des parents dans la gouvernance des commissions scolaires et en donnant aux parents la possibilité de choisir ses représentants. Je prends le temps de souligner la très grande importance que les parents soient représentés dans ce système d'éducation en ayant la possibilité de siéger sur les conseils d'établissement, les comités de parents ainsi qu'à la Fédération des comités de parents du Québec. Les parents ont le très grand désir de s'impliquer et d'être présents dans ce système d'éducation. Par ces instances, les parents peuvent se faire entendre.

Finalement, le Comité de parents doit rester la tribune de communication et de ressources offertes aux parents de notre commission scolaire. La participation parentale, un incontournable!

Je termine en vous disant merci pour cette belle année et en espérant vous revoir l'an prochain.

*Il faut apprendre pour connaître,
connaître pour comprendre,
comprendre pour juger.
Narada*